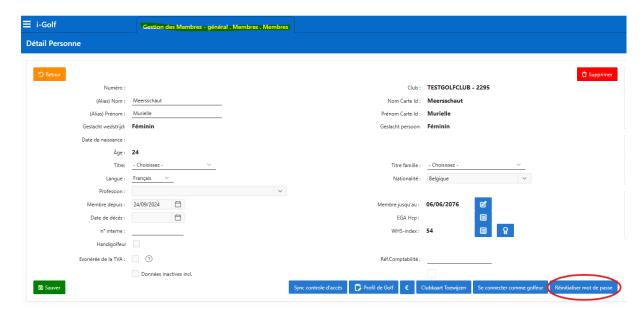
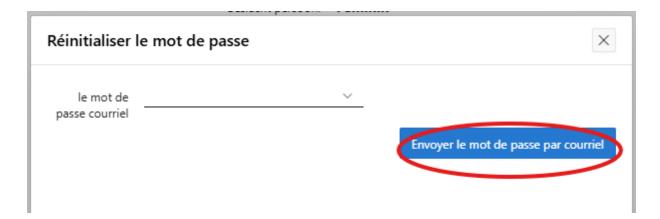
Procédure de réinitialisation du mot de passe

Lors de la création d'un nouveau membre OU si un membre a oublié son mot de passe, la réinitialisation du mot de passe sera désormais possible de deux manières.

1. Par le club via i-Golf

Sur la fiche du membre se trouve le bouton « réinitialiser mot de passe ». En cliquant sur ce bouton, un courriel sera automatiquement envoyé à l'adresse électronique liée à l'utilisateur. Une fenêtre s'ouvre pour vous permettre de choisir l'adresse électronique. Confirmez ensuite en cliquant sur « envoyer le mot de passe par courriel ».



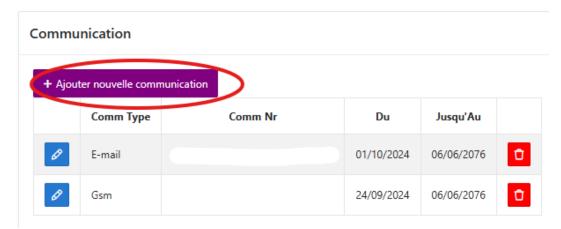


Important! Dorénavant, vous devrez donc veiller à ce que l'adresse électronique de l'utilisateur soit saisie (correctement) ou non. Le membre a-t-il une adresse électronique?

Non

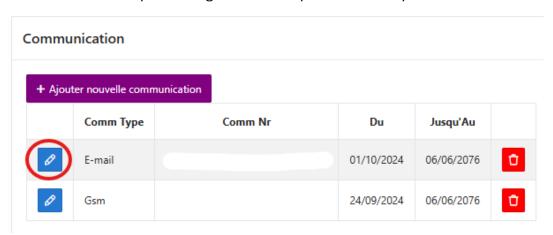
Vous pouvez facilement ajouter l'adresse électronique dans le champ de communication. La date de fin est remplie automatiquement en fonction de la

date indiquée dans le champ « membre jusqu'au ». Il est préférable de vérifier cette date. Le cas le plus fréquent est celui où ces dates sont identiques. Ainsi, lorsque vous prolongez ou modifiez la date de fin de l'affiliation, la date de fin de l'adresse électronique sera également adaptée automatiquement.



Oui

Vérifiez qu'il n'y a pas de fautes d'orthographe ou d'espaces dans l'adresse électronique. Cliquez sur le crayon bleu pour vérifier ou modifier l'adresse électronique saisie. Veillez tout particulièrement à ce que la date d'expiration ne soit pas encore dépassée. Le cas le plus fréquent est celui où la date d'expiration est la même que la date « membre jusqu'au ». Ainsi, lors du renouvellement ou de la modification de la date d'expiration de l'adhésion, la date d'expiration de l'adresse électronique sera également adaptée automatiquement.

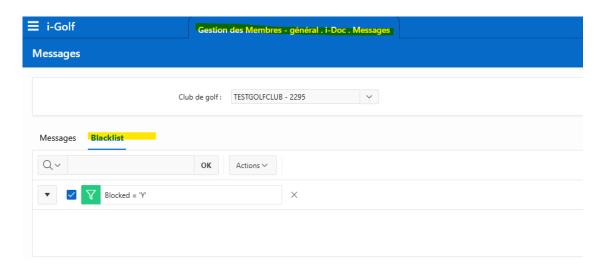


! Que se passe-t-il si le membre ne reçoit pas d'e-mail?

Même si l'adresse électronique est correctement saisie et que la date d'expiration n'est pas encore dépassée, il se peut qu'un membre ne reçoive pas de courrier électronique.

Il est possible que le membre soit sur liste noire. Contactez le Helpdesk et demandez-leur de supprimer le membre de la liste noire.

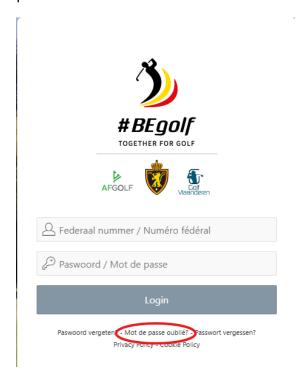
Vous pouvez vérifier cela sur Gestion des Membres – général. i-Doc. Messages.



En outre, il est important que chaque membre ajoute l'adresse électronique noreply@mailing.i-golf.be à sa liste d'expéditeurs sécurisés. Si une adresse électronique professionnelle est utilisée, elle doit être communiquée au service informatique afin que noreply@mailing.i-golf.be soit reconnu comme un expéditeur sécurisé.

2. Par le golfeur via BEGolf

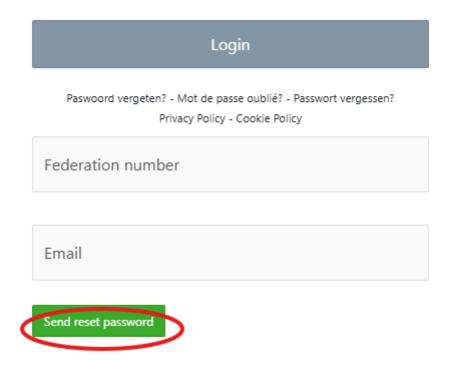
Le golfeur, s'il utilise l'application, peut réinitialiser ou modifier lui-même son mot de passe. Pour ce faire, il doit se rendre sur l'application BEgolf et cliquer sur « Mot de passe oublié ? ».



Des champs supplémentaires apparaissent alors, dans lesquels l'utilisateur doit saisir son numéro fédéral et l'adresse électronique correcte.

! L'adresse électronique correcte est celle qui figure sur la fiche du membre du club de golf dans i-Golf.

Pour confirmer, cliquez sur « Send reset password ». Un lien sera automatiquement envoyé à l'adresse électronique pour réinitialiser le mot de passe.



Important! Le golfeur devra donc fournir une adresse électronique à son club de golf pour pouvoir utiliser cette fonction. La manière dont cette adresse e-mail peut être ajoutée par le club de golf sur la fiche membre est décrite dans la section « Par le club via i-Golf » de ce manuel.

Si, en tant que golfeur, vous ne recevez toujours pas d'e-mail après avoir confirmé par le bouton « envoyer la réinitialisation du mot de passe », contactez votre club de golf.